

N°160

JUIN 2016

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE D'AVIGNON

# AVIGNON ACTUALITÉS



AVIGNON

avignon.fr



# La Ville en Festival

**« Nous reconduisons pour cette 70<sup>ème</sup> édition du Festival notre plan de piétonisation de l'intra-muros. Pour la deuxième année consécutive, nous nous engageons donc résolument vers une ville plus apaisée, une ville dans laquelle priorité est donnée aux piétons et cyclistes, une ville dans laquelle l'humain reprend toute sa place. Il en va de notre santé, il en va de notre qualité de vie, il en va de notre sécurité, il en va de la vitalité économique de notre cité ».**

Cécile HELLE

Limitation de la circulation, augmentation de la fréquence des navettes reliant les parkings-relais au centre-ville, renforcement des cheminements piétonniers sécurisés, première phase de la voie verte du Tour des Remparts : telles sont les principales dispositions prises par la Ville pour répondre à la venue de près d'un million de visiteurs pendant le Festival. Comme en 2015, un pass d'accès au centre-historique est attribué aux résidents de l'intra-muros et aux professionnels et plus de 3000 places de stationnement gratuit et surveillé sont disponibles.

L'édification 2015 du Festival a marqué un changement profond en terme de mobilités en proposant un dispositif ambitieux aux Avignonnais et aux centaines de milliers de visiteurs. Ce dispositif comprend la piétonisation complète de l'intra-muros de 13h à 2h, des macarons permettant aux résidents (habitants/commerçants) et aux professionnels d'accéder au centre historique selon certains critères, des points de filtrage tenus par des agents professionnels de sécurité, une augmentation significative des places de stationnement en amont de la ville avec notamment

deux nouveaux parkings au Sud (FabricA et Maraîchers), la mise en place de 2 nouvelles dessertes de transports en commun gratuites (soit 4 au total). Pour l'édition 2016, l'ensemble de ce dispositif est reconduit du 6 au 24 juillet, avec quelques améliorations : limitation plus stricte de la circulation rue de la République afin de tenir compte de la fréquentation exceptionnelle, amélioration des fréquences des navettes, en particulier pour les parkings FabricA et Maraîchers, jalonnement spécifique du chemin piétonnier entre la FabricA et le centre-ville, sécurisation de la porte du

Rhône et de la porte du Rocher, avec la création d'une aire piétonne dans le secteur Ferruce (reportant ainsi le stationnement des autocars vers la dépose Bénézet), aire piétonne créée rue Violette/Portail Boquier, devant la Collection Lambert. Un certain nombre de ces mesures seront d'ailleurs pérennisées dans le cadre du plan de développement des déplacements doux voté en avril dernier en conseil municipal, un plan ambitieux pour une ville plus apaisée et plus humaine.

# ...Où stationner pendant le festival

## Pass accès centre historique intra-muros

« Pass accès centre historique-Intra-muros » : des démarches simplifiées pour les habitants

Un macaron « Pass accès centre historique-Intra-muros », à conserver durant le festival et à coller sur le pare brise de votre véhicule, est remis à chaque foyer de l'intra-muros ainsi qu'aux professionnels qui y résident. Il permet d'entrer dans l'intra-muros pendant la période de limitation d'accès, soit du 7 au 30 juillet de 13h à 2h du matin. Un personnel professionnel et formé sera présent à chaque barrière de filtrage.

Des macarons supplémentaires peuvent être attribués sur demande justifiée en vous adressant :

si vous êtes un résident : [residents.festival@mairie-avignon.com](mailto:residents.festival@mairie-avignon.com)  
ou à partir du 1<sup>er</sup> juin à la mairie annexe intra-muros, 12 place des Carmes

## Environ 3300 places de stationnement gratuit et surveillé

1100 places au parking de l'île Piot, 1400 au parking des Italiens, 250 au parking Fabrica, 330 au parking Maraîchers : les 4 parkings relais gratuits et surveillés situés autour des remparts regroupent un total de plus de 3000 places. Auxquelles s'ajoutent les parkings payants de l'Oulle, de l'Oratoire, du Palais, des Halles, Saint-Charles, SNCF, Gare Centre et Jean-Jaurès. Des navettes gratuites sont mises à la disposition du public sur les deux parkings Italiens et Piot, les parkings Maraîchers et Fabrica étant desservis gratuitement pour tous les automobilistes se garant sur ces parkings par les lignes de bus TCRA.

## Mieux se déplacer

Des navettes gratuites sont mises à la disposition du public sur l'ensemble des parkings situés en dehors de l'intramuros.

## Activités d'hébergement et accès exceptionnel au centre-ville

Une autorisation sera accordée aux clients des hôtels et chambres d'hôte, aux barrières de filtrage sur présentation de la réservation hôtelière.

Pour les cas exceptionnels nécessitant une entrée ponctuelle durant la période du festival, vous avez la possibilité d'obtenir par mail et sur demande justifiée un P@SS ROUGE électronique pour un jour donné. À se procurer aux adresses mail indiquées ci-dessus.

L'accès au parking des Halles en période de limitation (à partir de 13h) sera autorisé uniquement via abonnement ou prépaiement.

## Des places sans voiture

Afin de restituer l'espace urbain aux piétons et aux commerces, le stationnement sera supprimé durant toute la durée du Festival : Place Saint-Didier, Place Louis Pasteur, Rue des Écoles. L'accès au parking des Halles en période de limitation (à partir de 13h) sera autorisé uniquement via abonnement ou prépaiement.

## À pied ou à bicyclette, il suffit de passer le pont

Une voie en modes doux a été créée sur le Pont Daladier. Les trottoirs sont ainsi rendus aux piétons, et les cyclistes empruntent la voie qui leur est dédiée en toute sécurité.

## Gestion et harmonisation du stationnement payant dans la proximité immédiate du centre-ville (Allées de l'Oulle, Mérindol et Remparts)

### À partir de juillet :

- Généralisation du tarif jaune au pied des remparts 2€/3h (courte durée)
- Allées de l'Oulle et Mérindol : tarif blanc Festival : 0,50€/h, forfait 1,50€ pour 4h (moyenne durée).

### En septembre

- Allées de l'Oulle : tarif blanc hors Festival : 4h gratuites, gratuité entre 12h et 14h et entre 19h et 9h du matin, forfait journée 3€
- Mérindol, retour au stationnement gratuit 1,50 € pour 4h (moyenne durée).

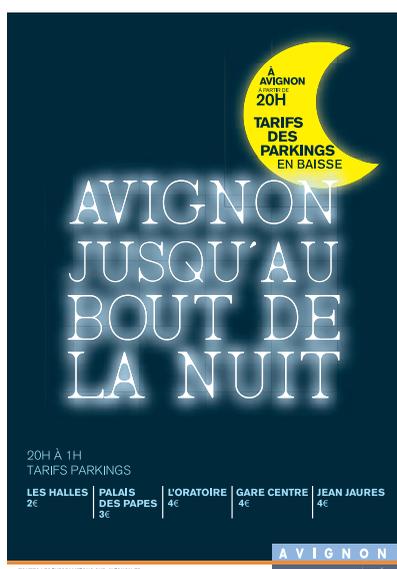
# Ils en parlent...

## Côté Square Chambres d'hôtes

« Nous sommes particulièrement satisfaits des mesures prises par la Ville pendant le Festival. Nos hôtes – Français, Canadiens, Chinois, Suisses, etc – sont ravis de bénéficier d'un cadre magnifique où la circulation automobile est exclue. Notre maison d'hôtes est située à proximité des Halles et de nombreux théâtres où l'on peut se rendre à pied en quelques minutes. En tant que propriétaires, nous ne pouvons qu'adhérer à tout projet développant les alternatives à la voiture dans une ville comme Avignon. Nous avons appris que la municipalité souhaitait réaliser assez rapidement une piste cyclable autour des remparts, c'est vraiment une bonne idée car les déplacements en vélo ne sont pas encore suffisamment développés ».

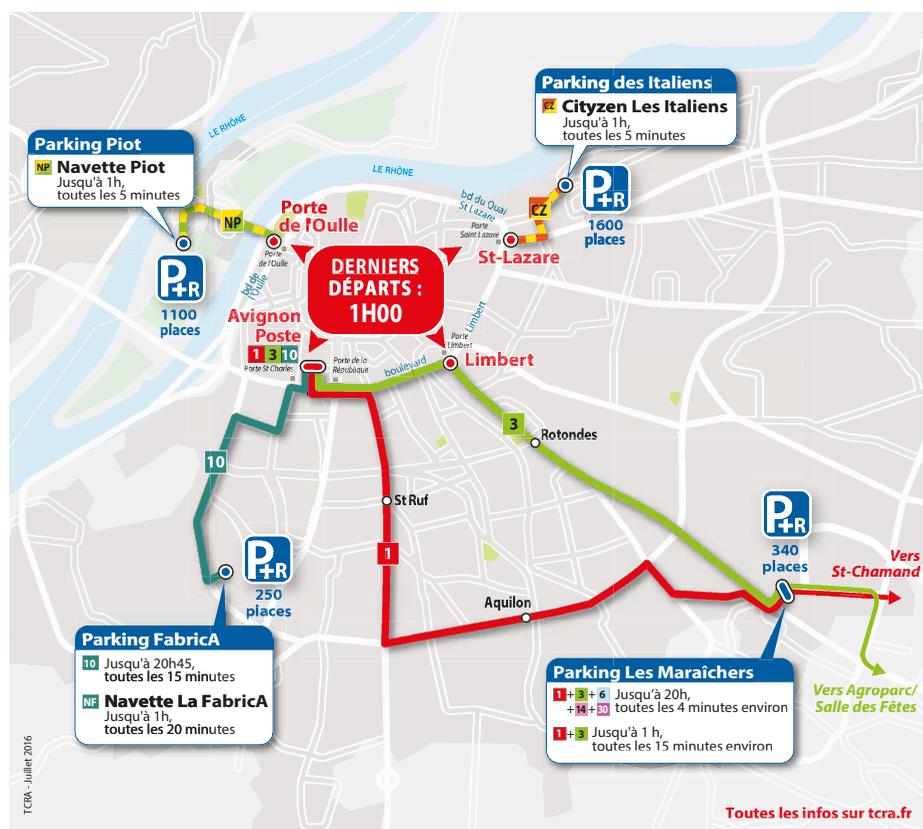
## Frédéric, Résident de l'intra muros

« Je suis originaire du Sud-Ouest et je suis arrivé sur Avignon il y a un peu plus de dix ans avec mon épouse. Nous voulions absolument vivre intra-muros pour profiter de la beauté de cette ville, pouvoir nous rendre à pied acheter notre pain, aller au cinéma ou dans un café. Nous sommes également des habitués du Festival. On attend ce moment avec impatience. Je ne conçois pas les déplacements dans le cœur d'Avignon autrement qu'à pied ou à vélo, l'étroitesse des rues n'est vraiment pas adaptée à la voiture. Et quand on a un patrimoine aussi exceptionnel, il est impératif de le préserver de la pollution automobile ».



PENDANT LE FESTIVAL, RETROUVEZ VOTRE PARC RELAIS AVEC LES BUS plus

Tous les jours (y compris les dimanches et jours fériés) du 8 au 30 juillet 2016





# Rénovation de la place Saint-Didier : la piétonisation en marche

Les travaux préliminaires démarrent ce mois-ci avec la neutralisation du stationnement.

## Apaiser le cœur de ville

Mettre en valeur la place Saint-Didier et ses rues adjacentes afin d'apaiser le cœur de ville, améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité commerciale et touristique : telle est la volonté de la Ville à travers le réaménagement de ce secteur. Un réaménagement qui passe par une extension de l'aire piétonne et qui s'appuie sur une mise en valeur du patrimoine architectural. Ce projet d'un coût global de 2,850 M€ va redonner à ce secteur son caractère de place publique en limitant la circulation automobile et le stationnement. La requalification de la place est la première étape d'une stratégie globale sur l'intra-muros qui s'accompagnera du réaménagement des axes suivants : rue Bonneterie (extension de l'aire piétonne depuis la rue des Teinturiers) et le tour des Halles, notamment au Sud (aménagement en zone de rencontre entre les deux aires piétonnes ; rues Carnot/Carreterie (réorganisation des usages en vue de favoriser les déplacements doux).

## Stationnement : faciliter l'accès aux lieux de vie

24 places de parking seront supprimées pour permettre la réalisation de ce projet et participer à la politique d'apaisement du centre-ville, dont l'ensemble des Avignonnais pourra tirer un bénéfice. Les riverains et usagers du quartier ne seront pas pour autant « repoussés » à l'extérieur. Il existe du stationnement de proximité à moins de 5 mn à pied de la place Saint-Didier avec le parking des halles et le parking Jean Jaurès. La Ville souhaite rationaliser le stationnement aux abords de l'intra-muros de manière à apaiser les lieux de vie tout en facilitant les accès.

**P**rofitier de la piétonisation du centre-ville pendant le Festival pour débiter les travaux de rénovation de la place Saint-Didier : suite aux réunions publiques des 30 mai (commerçants) et 10 juin (riverains), les travaux préliminaires démarrent ce mois-ci avec la réalisation de son-

ges et la neutralisation du stationnement. Le chantier démarrera véritablement en août avec des travaux liés à la réhabilitation du réseau d'assainissement et d'électricité. La circulation sera contrainte sur le périmètre de l'opération considéré en aire piétonne (sauf riverains et commer-

çants), et ceci depuis le début de la rue des Trois Faucons (au carrefour de la rue des Lices). Rappelons que la fin des travaux est programmée pour avril 2017 (place et rues adjacentes) excepté la rue du Roi René (été 2017).

## Une borne rue des Trois Faucons

Afin de bien marquer le début du secteur piéton, une borne sera installée à la jonction de la rue des Lices et de la rue des Trois Faucons. La « placette » fera l'objet d'un traitement particulier : la fontaine boule sera mise en valeur, l'arbre de Judée conservé en surélévation, l'Olivier déplacé et replanté à l'automne dans la cour de la Médiathèque Ceccano, les jardinières supprimées et une calade posée devant le portail, rue des Etudes.

## La rue du Laboureur entièrement piétonne

Traitée selon les mêmes principes généraux d'aménagement, la rue du Laboureur, qui longe la Médiathèque Ceccano et le Musée Angladon, sera entièrement piétonne. La borne sera donc déplacée sur Frédéric Mistral, à l'intersection de la rue de la République. L'accès des enfants à l'école Mistral sera ainsi entièrement sécurisé.

## Des conteneurs enterrés rue Prévôt

Des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif seront positionnés sur ce secteur. Un emplacement validé par l'architecte des bâtiments de France. En raison des contraintes du sous-sol, aucun autre emplacement enterré n'est possible.

# Tour des remparts Une voie verte pour mieux respirer !

Un itinéraire cyclable de 4,3 kms desservant de nombreux équipements publics est créé le long des remparts. Le stationnement est neutralisé.



**P**armi les grands projets symboliques contenus dans le Plan de déplacements doux voté conseil municipal d'avril, la création d'un itinéraire cyclable le long des remparts va débuter prochainement. Un projet qui comprend notamment la réalisation d'une voie verte de 3 à 5 mètres de large sur plus de 4,3 kms, la connexion aux grands itinéraires du chemin des Canaux, du pont Daladier et des berges du Rhône, la connexion

aux grands équipements de la gare centrale, de la gare TGV (à terme) et des parking Piot et Italiens, le traitement des traversées des carrefours des portes des remparts qui est un enjeu de taille en raison de la complexité et de l'hétérogénéité des aménagements actuels.

Si la partie Sud est assez simple à traiter, l'itinéraire nord présente quelques difficultés tels que le passage sous le pont Saint-Bénézet, le rétrécissement

du quai de la Ligne ou encore le franchissement du batardeau boulevard du Rempart Saint-Lazare. La désignation d'un maître d'œuvre au second semestre 2016 permettra d'apporter des solutions techniques. D'ores et déjà, le projet est entré dans une phase opérationnelle avec la neutralisation du parking et du stationnement qui seront remplacés par des prairies fleuries.

## Ville et Festival Off

### Main dans la main pour un éco-festival

La Ville d'Avignon et l'association Festival et Compagnies renouvèlent leur partenariat pour cette édition du festival. Un partenariat qui a fait l'objet d'une convention sur la période 2015-2017, posant les bases d'un développement nouveau du Festival Off autour d'objectifs communs : participation à l'animation de la ville, prise en compte de l'employabilité des jeunes Avignonnais lors du Festival, participation au soutien, à la création et la diffusion artistique, prise en compte d'une démarche éco-festival, démarche de croisement des publics du Spectacle vivant et du patrimoine. La Ville d'Avignon apporte directement à l'Association Festival et Compagnies, pour l'année 2016, une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au titre de l'action culturelle.

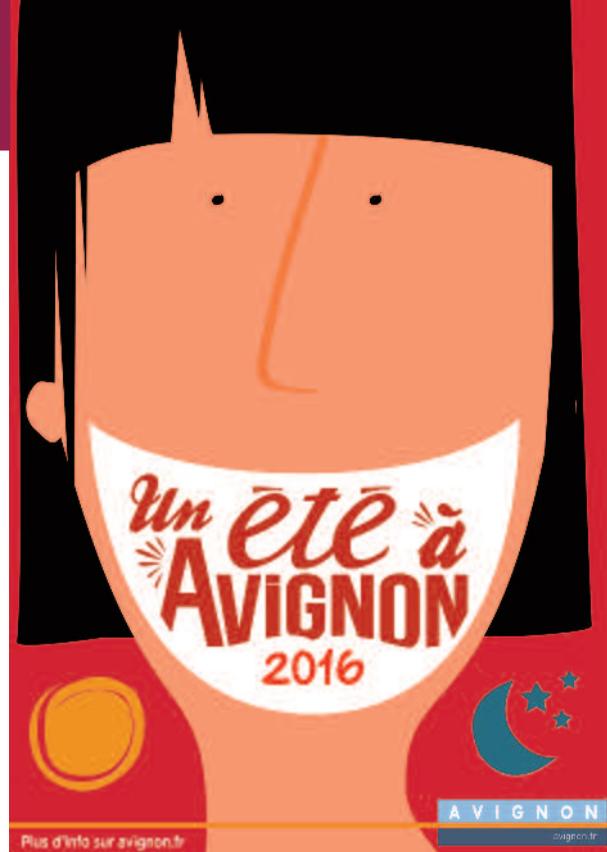


## Festival d'Avignon

### La Ville réaffirme son soutien pour 2016

À l'occasion du Conseil d'administration du Festival, Cécile Helle, Maire d'Avignon, a annoncé la reconduction à même hauteur que 2015 de la subvention accordée par la Ville au Festival, soit, pour 2016, 931 000 euros de subvention de fonctionnement, à laquelle s'ajoute une subvention d'investissement de 75 000 euros, confirmant ainsi sa volonté d'être aux côtés de cet événement majeur pour notre ville. La Ville accompagne le Festival par une aide logistique conséquente, et par la mise à disposition gracieuse de très nombreux lieux : Cour d'honneur du Palais des Papes, Cloître des Carmes, Maison Manon, Église des Célestins, Cloître des Célestins, salle Benoît XII, chapelle des Pénitents Blancs, Cour du Cloître Saint-Louis, Gymnase du Lycée Aubanel, Gymnase Paul Giéra (entièrement rénové), salle Mérindol, jardin du Musée Calvet, Boutique du Festival place de l'Horloge, Jardin de la médiathèque Ceccano, jardin de la rue de Mons, terrain de l'ex-collège Paul Giéra. Et cette année, le Hall A du Parc des Expositions.

# Un été à Avignon



Baignade au stade nautique, sorties familiales à la mer, cinéma sous les étoiles, activités sportives, sorties culturelles : de début juin à fin août, la municipalité propose aux jeunes qui ne partent pas en vacances un accueil non stop dans les différents stades, parcs et gymnases de la ville. Un dispositif ambitieux qui rend le sport et la culture accessibles à tous et permet aux 12-25 ans de passer un bel été !

**V**ivez des émotions sous les étoiles, baignez-vous en famille, visitez des musées, pratiquez le foot ou le basket, profitez d'une sortie en mer : de 12 à 25 ans, l'été est à vous sur Avignon ! Pour la deuxième année consécutive, la Ville met en place un dispositif qui permet aux jeunes qui

ne partent pas en vacances de s'occuper du matin jusqu'au soir, et de pratiquer de nombreuses activités. Les jeunes de 12 à 17 ans seront accueillis au stade nautique de Saint-Chamand du lundi au vendredi où de multiples animations leur seront proposées. Il suffit juste de s'inscrire, c'est gratuit ! Outre

la baignade et les jeux sportifs sur site, des sorties en mer seront organisées pour les familles. Enfin, face au succès rencontré l'an passé, la municipalité reconduit les séances de cinéma en plein air, une occasion formidable de faire le plein d'émotions sous les étoiles ! De sacrées soirées en perspective.

## Baignade en famille Stade nautique Saint-Chamand



**Profitez du stade nautique de Saint-Chamand pour vous baigner gratuitement avec vos enfants !**

L'accès est gratuit sur présentation d'un ticket d'entrée à retirer en mairie de Saint-Chamand ou au service des sports chaque semaine. L'accès au site est réservé aux familles avec des enfants jusqu'à 14 ans maximum. Aucun enfant ne peut accéder au site s'il n'est accompagné d'un adulte.

**Du 2 juillet au 28 août**

Du lundi au vendredi de 16 h à 19 h 30

Les samedis et dimanches de 11 h à 15 h 30 et de 16 h à 19 h 30

Stade nautique Saint-Chamand

**Nouveau**  
un espace « jeux d'eau » ludique pour les plus petits (moins de 6 ans)

**Possibilité de pique-nique tiré du sac sur place**

## Cinéma sous les étoiles

Toutes les émotions sur grand écran en plein air !  
Gratuit



### juin

**mardi 7**  
séance 21 h 30

Stade nautique Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin  
**Film : The amazing spiderman**  
**le destin d' un héros**

**mardi 14**  
séance 21 h 30

Parc de la Cantone  
Avenue de Vertes Rives  
Montfavet  
**Film : La planète des singes**

**mardi 28**  
séance 21 h 30

Clos de Massillargues  
48-58 chemin de Massillargues et 68 route de Morières  
**Film : La nuit au musée**  
**le secret des Pharaons**

### juillet

**mercredi 6**  
séance 21 h 30

Parc du Château de la Fenêtre  
Quartier Saint-Chamand  
**Film : Million Dollar baby**

**mercredi 13**  
séance 21 h 30

Clos de la Murette  
Rue Diane de Poitiers  
**Film : Rio 2**

**mercredi 20**  
séance 21 h 30

Clos de Massillargues  
48-58 chemin de Massillargues et 68 route de Morières  
**Film : De toutes nos forces**

**mercredi 27**  
séance 21 h 30

Champ vert - derriere école des Olivades  
Quartier Sud Rocade  
**Film : Jurassic world**

### AOÛT

**mercredi 3**  
séance 21 h 30

Parc Chico Mendès  
Quartier Pont-des-Deux-Eaux  
**Film : Les aventures de Tintin**

**mercredi 10**  
séance 21 h 30

Jardin abbaye Saint-Ruf  
Avenue Moulin Notre Dame  
**Film : Avatar**

**mercredi 17**  
séance 21 h 30

Pré du Curé  
Rue Paul Achard (derrière la Fabrica)  
**Film : Intouchables**

**mercredi 24**  
séance 21 h 30

Rocher des Doms  
Montée Jean XXIII  
**Film : Le petit prince**

À partir de 20h30, pique-nique tiré du sac - Film à 21h30



## Sorties à la mer en famille

**Samedi 6 août - Samedi 13 août**  
**Samedi 20 août - Samedi 27 août**

Les sorties famille de 9 h à 19 h

### Comment s'inscrire :

À la mairie annexe de votre quartier ou au service des Centres sociaux/politique de la ville 74 boulevard Jules Ferry  
T. 04 90 16 32 37.

L'inscription doit être faite la semaine qui précède le samedi de la sortie.

**ATTENTION !** Chaque sortie doit faire l'objet d'une inscription.

**Tarif** Gratuit pour les enfants, 1 euro par adulte. Prévoir son pique-nique. Enfant non accompagné non autorisé.

### Comment y aller ? - 3 départs de bus

Bus N°1 : 9 h Mairie de Montfavet - Square des Cigales  
9 h 30 : place des Maraîchers - Saint-Chamand

Bus N°2 : 9 h Parking du lycée René Char

2 rue Pierre Auguste Renoir  
9 h 30 : parking de la mairie annexe Nord-Rocade  
106 Avenue de la Trillade

Bus N°3 : 9 h parking mairie annexe Nord

Avenue Jean Boccace  
9 h 30 : place du marché Monclar (place de la Méditerranée)

## Accueil jeunes août

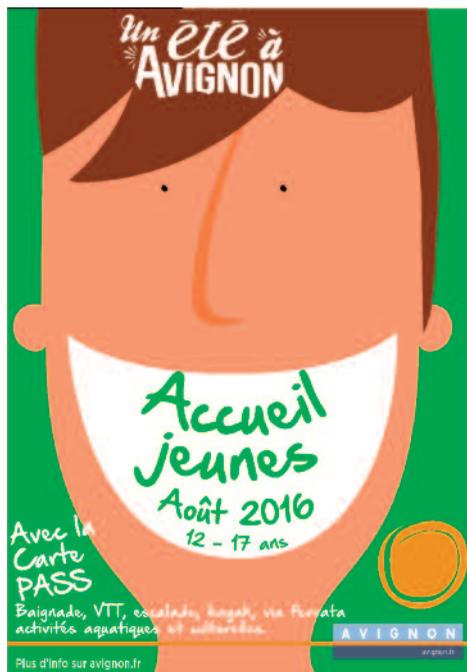
**Accueil jeunes**  
**Vivez vos vacances !**  
**Stade nautique - avenue Pierre de Coubertin**

**Vous avez entre 12-14 ans**

Du lundi au vendredi  
14 h - 19 h : Baignade et activités sur site + choix des sorties  
Du mardi au vendredi  
Sorties sportives et culturelles à la journée

**15 - 17 ans**

Tous les lundis  
15 h - 19 h : Accueil sur site



## Soirées sport loisir juin, juillet, août

### juin

**mardi 7 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 14 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 28 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

### juillet

**mardi 5 - à partir de 19h**  
**Foot basket loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**Jeudi 7 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 12 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Clos de la Murette  
Rue Diane de Poitiers

**mardi 19 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Gymnase Jean Brunet  
51 Chemin de Malpeigné

**Jeudi 21 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 26 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Stade Pierre Baizet  
Rocade Charles De Gaulle

**Jeudi 28 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

### AOÛT

**mardi 2 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Gymnase Gérard Philippe  
Avenue Pablo Picasso - Pont-des-2-Eaux

**Jeudi 4 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 9 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Gymnase Chevalier de Folard  
Avenue Chevalier de Folard

**Jeudi 11 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 16 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Gymnase Paul Giera et terrain multisports  
1, rue Paul Achard

**Jeudi 18 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 23 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

**Jeudi 25 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**

Parc des sports Saint-Chamand  
Avenue Pierre de Coubertin

choix des sorties, du bivouac de la semaine  
Du mardi au vendredi  
15 h - 19 h : Accueil sur site  
9 h 30 - 18 h 30 sorties et/ou bivouac

### Comment s'inscrire et obtenir sa Carte Pass

Dossier d'inscription à retirer dans les mairies annexes, dans les centres sociaux ou au service Centres sociaux / politique de la ville ( 74 boulevard Jules Ferry - T. 04 90 16 32 37 ) au mois de juillet et août.  
Pour août, retrait possible au stade nautique - Dossier à retourner au service Centres sociaux / politique de la ville (juillet et août) et au stade nautique uniquement en août.

### Avec la Carte Pass accès libre du 1<sup>er</sup> au 26 août

Participation à toutes les activités : Baignade, VTT, escalade, kayak, via ferrata, activités aquatiques et culturelles.

### Tarifs d'inscription

Tarifs de la carte Pass selon quotient familial

Moins de 401	10 €
De 401 à 600	15 €
Plus de 600	20 €



**avignon.fr**  
**100 000 visiteurs**  
**depuis le 1<sup>er</sup> mars !**

En ligne depuis le 1<sup>er</sup> mars, le nouveau site internet de la Ville d'Avignon compte déjà 100 000 visiteurs et 300 000 pages visitées ! Fonctionnel, interactif, ergonomique et proposant des portails thématiques (propreté, famille), avignon.fr crée ce pont indispensable entre la collectivité et les usagers. Une newsletter vient prochainement compléter ce lien privilégié avec les Avignonnais. Abonnez-vous !

**U**n moteur de recherche performant, un accès rapide, un lien constant avec les Avignonnais, un design attrayant, un logiciel libre garantissant son indépendance : en trois mois, le nouveau site internet de la Ville d'Avignon a trouvé son public ! 97 849 visiteurs et 298 034 pages visitées entre le 1<sup>er</sup> mars, date de sa mise en ligne, et le 28 mai ! Un vrai plébiscite ! Précédé d'une campagne de communication au ton décalé, ce nouveau site est un véritable outil de dialogue entre la Ville et les habitants,

reflet de la méthode de travail privilégiée par l'équipe municipale : la démocratie participative. Il crée un lien constant avec l'internaute en informant les administrés, en rendant compte de l'action municipale, en permettant à chaque citoyen d'entrer en contact avec la Ville et l'équipe municipale, en facilitant le dialogue avec les habitants...

Un dialogue qui se prolonge avec la réalisation d'une newsletter envoyée dès le début de ce mois. 1000 internautes s'y sont déjà abonnés !

## Un nouveau site pour...

- Un accès immédiat à toutes les informations pratiques, démarches, actualités de la ville
- Informer des projets, actions et réalisations conduits par l'équipe municipale
- Donner la parole aux citoyens
- Créer un lien entre l'équipe municipale et les Avignonnais
- Proposer un outil fonctionnel, intuitif, ergonomique, au design moderne
- Répondre aux usages actuels : tourné vers l'internaute, responsive design, intégrant les normes d'accessibilité ; disposant d'un mur social, d'une galerie photos et vidéos
- Positionner Avignon, comme ville connectée, ville créative, ville audacieuse, ville innovante.

## Actualités du mois

### Moustique tigre

## Des gestes de prévention

Le Préfet de Vaucluse vient d'adopter un nouveau plan anti-dissémination du moustique tigre dans le département de Vaucluse. Pour éviter son implantation et sa prolifération, il convient de prendre certaines précautions essentielles car le moustique tigre se déplace peu, il ne peut donc venir que d'un environnement proche. On estime que 80 % des « gîtes » de reproduction se trouvent au niveau des habitats privés, dans de petits réservoirs d'eau, propre comme sale. Ainsi chacun doit veiller à supprimer les eaux stagnantes à l'intérieur et à l'extérieur de son domicile :

- Jardinières : arrosez-les de sorte à avoir un terreau humide, mais jamais d'eau stagnante.
- Soucoupes sous les pots de fleurs, vases, seaux : videz-les souvent.
- Vases : remplacez l'eau des vases par du sable humide.

- Réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage) : couvrez-les d'une moustiquaire ou d'un tissu.
- Bassins d'agrément : entretenez-les régulièrement. Vous pouvez aussi y introduire des poissons rouges, friands de larves.
- Piscines : entretenez-les en permanence. Hors saison, videz-les ou bâchez-les.
- Gouttières, rigoles d'évacuation : entretenez-les régulièrement, vérifiez leur bon écoulement.
- Matériels de jardin, jouets, pneus, réceptacles potentiels d'eau : videz-les, retournez-les ou rentrez-les.

Autant de gestes simples qui réduisent le risque de présence du moustique et donc de piqûre.

En cas d'inquiétude et pour plus de renseignements : Service environnement - Mairie d'Avignon - 04 90 27 94 40 - [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)



1600 kgs de déchets ont été récoltés lors de cette troisième opération de nettoyage et de sensibilisation à la propreté.

**D**u 13 mai au 3 juin, les opérations de nettoyage et de sensibilisation à la propreté ont mobilisé les Avignonnais de tous les quartiers autour d'un objectif commun : une ville propre ! Comme l'hiver dernier, lors de la précédente opération, environ 1,6 tonnes de déchets ont été ramassées. Au total, huit rendez-vous auxquels participait Cécile Helle, aux côtés des adjoints de quartiers et de Chantal Rézouali, adjointe déléguée à la propreté. Munis de pinces, gants, sacs poubelle et tee-shirts, les dizaines de bénévoles et les centaines d'enfants des écoles participantes ont arpenté les rues de chaque secteur pour rendre notre ville plus propre et plus agréable à vivre. Si elle reflète le succès de ces opérations, la quantité de déchets collectés montre que la population fait encore parfois preuve d'incivilité.

## Propreté

# La troisième campagne de nettoyage mobilise la population

Un site dédié pour accompagner les citoyens

Dans le cadre du plan «Objectif propreté : Tous concernés, tous mobilisés » la ville a réalisé un site internet entièrement dédié à la propreté. Autour d'un moteur de recherche qui permet de savoir où et quand jeter tel ou tel déchet, le site décrit clairement tout ce qu'il faut savoir pour avoir « les bons gestes ». Qui fait quoi ? Le plan « Objectif propreté : Tous concernés, tous mobilisés », Actualités, où trouver les containers enfouis ... autant de questions auxquelles le site internet répond.



## Festival Off

# Les cartes adhérents disponibles pour les habitants du 1<sup>er</sup> au 30 juin

Avignon Festival & Compagnies propose aux habitants d'Avignon et du Grand d'Avignon la carte adhérent public 2015 à prix réduit 14 € (au lieu de 16 €).

**G**âce à cette carte nominative vous obtiendrez :

- 30 % de réduction sur tous les spectacles répertoriés dans le programme du festival OFF d'Avignon 2016
- des réductions à l'entrée de certains musées et monuments,
- des tarifs préférentiels à l'entrée de tous les théâtres partenaires du festival OFF en France et à l'étranger jusqu'en juin 2017.

Ce tarif exceptionnel de 14 € n'est proposé qu'au mois de juin 2016. Les cartes sont disponibles dans les trois points de vente suivants :

Point OFF (Bonneterie / Teinturiers) (95, rue Bonneterie à Avignon)  
 Du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2016 : du lundi au samedi de 10h à 18h  
 Centre commercial Cap Sud (162, avenue Pierre Séward - Galerie centrale)  
 Du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2016 : du lundi au samedi de 10h à 19h  
 Office de Tourisme d'Avignon (Cours Jean Jaurès)  
 du 15 au 30 juin 2016 : du lundi au samedi de 9h à 17h30  
 N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.  
 Paiement uniquement par CB et chèque.

## En savoir plus sur le Off

www.avignonleoff.com  
 http://blog.avignonleoff.com  
 http://tv.avignonleoff.com  
 Suivez le #OFF16 sur les réseaux sociaux : facebook, twitter, instagram et flickr (hashtag #OFF16)  
 Consultez le programme et achetez vos places sur ticket'OFF dès le 1<sup>er</sup> juin 2016 : www.avignonleoff.com  
 Téléchargez l'application OFF 2016 sur vos smartphones (iPhone et android) dès le 1<sup>er</sup> juin 2016

## Ligue contre le Cancer

### Une conférence avec le Professeur Pujol

Le Comité de Vaucluse accueille le 24 juin l'assemblée générale nationale de la Ligue contre le Cancer au centre des congrès du Palais des Papes. À travers les 103 comités départementaux, cette assemblée générale présentera le bilan d'une année de mise en œuvre de ses missions grâce au travail sans relâche des bénévoles et des permanents. Vauclusiens et Avignonnais sont invités à la conférence du Professeur Henri Pujol « 50 ans de cancérologie - Réalités et perspectives », le jeudi 23 juin de 18 h à 19 h 30 à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Avignon. Débat ouvert - Entrée libre.

## Accueil des Villes Françaises

### Une journée intergénérationnelle le 26 juin

L'Accueil des Villes Françaises (A.V.F.) d'Avignon organise sa fête intergénérationnelle, ouverte à tous (adhérents et non adhérents) le dimanche 26 juin à partir de 10h au centre aéré de la Barthelasse. Au programme : mini rando ou vélo, apéritif, paëlla, animation musicale, concours de pétanque, molky et jeux divers. Participation et inscription impératives avant le 17 juin au local : 12 bis av. de st. Ruf les mardis et jeudis de 14h 30 à 17h, le mercredi 15/06 et le vendredi 17/06 de 17h à 19h.



## 21 juin

### La fête de la musique pour tous

Jazz, rock, musiques actuelles, variétés, musique classique, musique du monde : dans les rues, sur les places, de Montfavet à la Barthelasse, sans oublier la scène des allées de l'Oulle, la 35<sup>ème</sup> fête de la musique rassemblera tous les Avignonnais, sous le signe de la culture, de la fraternité et du partage. Et ceci de 14h à 1h du matin. Tout le programme sur avignon.fr

### Une scène électro sur les allées de l'Oulle,

avec Benedetto et Farina, Two Diggers, 1977, Name, Xtrême Lay, Pink Peck, Theaz, Julien Sandre, Acumen. 18 h-01 h.



## Conseil municipal

# Grands projets, développement numérique et dispositif jeunes

Dispositif « Un été à Avignon » pour les jeunes qui ne partent pas en vacances (lire pages 6-7), signature avec la Caisse des Dépôts d'une convention visant à accompagner les grands projets de la Ville, présentation du schéma de développement numérique : tels sont les principaux points abordés lors du conseil municipal du 25 mai dernier.

## Caisse des Dépôts et Consignations

# 200 000 euros et un partenariat sur 4 ans pour Avignon

À l'occasion de son déplacement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pierre-René Lemas, Directeur général de la Caisse des Dépôts, et Cécile Helle, Maire d'Avignon, ont signé le jour du conseil municipal une convention de partenariat pour 4 ans en faveur de projets visant à développer l'attractivité, la compétitivité et la rénovation urbaine et solidaire de la cité des Papes. Une belle opportunité alors que la Ville a voté son Plan pluriannuel d'investissement.



La Caisse a choisi d'accompagner la commune d'Avignon dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement, détaillant les projets d'aménagement et de développement urbain, de rénovation et de réhabilitation des équipements communaux et les nouvelles politiques publiques à mettre en œuvre d'ici 2020, afin d'accroître l'attractivité et la compétitivité de la commune. « Les enjeux des investissements ne sont pas forcément simples et il est important pour nous, élus locaux, d'être accompagnés. Cet engagement est une belle opportunité qui arrive au bon moment », a souligné le Maire.

La Caisse des Dépôts et la Ville d'Avignon ont ainsi signé une convention de partenariat fixant un cadre collaboratif entre les deux signatari-

res autour des 7 axes suivants :

- renforcer l'attractivité touristique et culturelle du territoire, avec parmi les projets à conduire la réflexion stratégique de la SEM Avignon Tourisme, une réflexion sur le Parc des Expositions et son évolution, et le soutien de programmes hôteliers et touristiques...
- engager des projets de rénovation urbaine d'envergure dans le cadre du NPNRU sur les quartiers Rocade Sud, Saint Chamand et quartiers Nord-Est d'Avignon, avec des actions de réhabilitation et d'aménagements clés
- mettre en valeur le centre historique de la ville et de son patrimoine, en revalorisant les espaces publics du centre ville (réhabilitation du quartier Saint-Didier, 3 Faucons, rénovation et requalification de la rue

Bonneterie, requalification et embellissement des rues Carreterie-Carnot)

- lancer des grands projets d'aménagement en créant de nouveaux quartiers et notamment le quartier Avignon Confluence Courtine (100 hectares à terme) au sein duquel l'économie numérique et créative en lien avec la culture et le patrimoine tiendra une place prépondérante, mais aussi l'éco quartier Joly Jean (42 hectares) et le quartier Bel Air (28 hectares) qui ambitionne de devenir le premier Quartier Durable Méditerranéen.
- accompagner le territoire d'Avignon dans la transition énergétique et écologique labellisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2015, Avignon poursuit de nombreux projets, dont

le développement des modes de déplacements doux et les économies d'énergie pour les bâtiments publics, avec notamment la construction d'une cité municipale à haute performance énergétique regroupant l'ensemble des services administratifs et techniques de la ville, l'achèvement de la voie verte et l'extension des aménagements cyclables (tour de ville, berges de la Durance, Liaison rempart-Sud Rocade).

- investir dans la rénovation et la réhabilitation des équipements publics sportifs, sociaux, culturels et éducatifs, avec notamment la réfection de la piste et la réalisation des tribunes du stade Gilardeaux, l'extension du gymnase Génicoud, la rénovation de la piscine Jean Clément, la rénovation et la réhabi-

litation de l'ESC Croix des Oiseaux, de l'église Célestins, du centre social et de la médiathèque de la Rocade, et un programme ambitieux de rénovation de groupes scolaires.

- engager une réflexion stratégique sur la mutation des outils d'économie mixte et leur bonne articulation au service du développement de ces enjeux et des projets du territoire.

Au travers de ce partenariat, la Caisse des Dépôts va mettre à la disposition de la Ville d'Avignon ses moyens de financement en ingénierie à hauteur de 205 000 €. Elle pourra en outre accompagner la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement porté par la Ville par la mise en place de Financements de long terme et/ou la mobilisation de ses Fonds propres.



En 2015, la réserve parlementaire a servi notamment à l'extension de la mairie Saint-Chamand

## Réserve parlementaire 65 000€ attribués par Michèle Fournier-Armand

**À** l'instar de l'exercice 2015, au cours duquel Michèle Fournier-Armand attribuait à la Ville une partie de la somme de sa réserve parlementaire (65 000 euros) pour la réhabilitation de deux équipements communaux (Extension de la mairie annexe de Saint-Chamand et réhabilitation du dojo de la Reine-Jeanne) la députée de Vaucluse fait bénéficier, cette année encore, la Ville d'Avignon d'une partie de la réserve parlementaire dont elle dispose pour l'année 2016.

Ce sont donc 65 000 euros qui seront attribués et qui serviront à fi-

nancer des travaux de proximité à destination des Avignonnais :

**La réfection de la placette Coupo Santo.** Suite à la démolition de la Rotonde, cette réhabilitation concerne la reprise des cheminements, la création de jardins partagés, le renouvellement de mobilier urbain, une aire de jeux, et la sécurisation des accès (coût total des travaux : 50 000 euros TTC).

**La 2<sup>ème</sup> phase de réfection du parc Campo Bello.** Il s'agit là de la création d'un arboretum, de la plantation d'arbres, de la reprise de l'enduit du mur, et du repositionnement du ca-

niparc (coût total des travaux : 50 000 euros TTC).

**La 2<sup>ème</sup> phase de réfection du square Rhin Danube.** Suite à la reprise de l'aire de jeux et des terrains de boules, cette phase concernera le réaménagement des espaces verts, avec la reprise du cheminement périphérique en enrobé, la création d'une piste de vélo, la création de massifs méditerranéens, la reprise du stabilisé, la pose de mobilier urbain, la création d'une haie paysagère, la création d'un caniparc (coût total des travaux : 80 000 euros TTC).

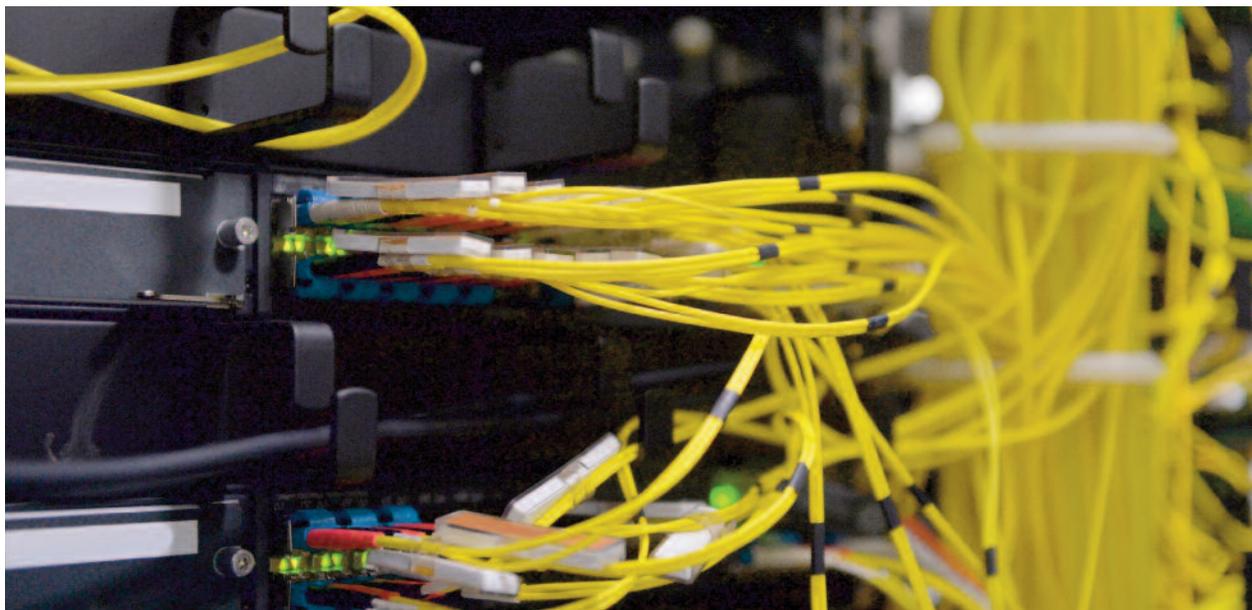
## Administration municipale Développer le numérique au service des usagers

La Ville met en œuvre un schéma de développement numérique pour renforcer l'attractivité du territoire, moderniser l'administration municipale et offrir des outils numériques aux usagers.

**C**onstat : à l'instar du territoire d'Avignon (peu doté en fibres optiques), la Ville d'Avignon a pris du retard sur le numérique, avec un sous-investissement dans les infrastructures et les outils numériques. Accompagnant la vague de la French Tech, La Ville a pris le taureau par les cornes pour développer le numérique au bénéfice des usagers. Dès 2015, dans le cadre du plan « 2020, tous écoliers, tous connectés », elle a ainsi consacré près de 300 000 € au développement numérique des écoles Jean-Henri Fabre, Saint-Roch et Barbière. Outre les écoles, le développement du numérique doit concerner l'ensemble des secteurs.

Les nouvelles technologies (objets connectés, réalité augmentée) et les nouveaux usages (coworking, télé-

travail, guichet numérique...) offrent un contexte favorable à ce développement. Avec ses nombreux atouts – attractivité, patrimoine culturel, reconnaissance internationale, situation géographique – Avignon a tout à gagner à rattraper son retard en la matière. D'où l'élaboration d'un schéma de développement du numérique comprenant trois axes majeurs : développer les infrastructures pour renforcer l'attractivité du territoire (DataCenter, réseau de fibres optiques), moderniser l'administration municipale (e-administration, dématérialisation, transformation digitale du poste de travail) et mettre en œuvre des services numériques aux usagers (outils numériques dans les écoles et les bibliothèques, site de la Ville, portail usagers, Open Data).



## Des projets en marche

Dans le cadre de ce développement numérique, des projets sont d'ores et déjà en marche : la dématérialisation du conseil municipal, outil d'équité entre tous les élus, qui permettra de rationaliser les coûts de gestion, de sécuriser les procédures, de libérer du temps et d'économiser du papier ; l'école numérique, facteur d'égalité des chances et de réussite scolaire, avec la formation des enseignants, la dotation de 337 écrans numériques interactifs dans les écoles ; le site Internet de la Ville, qui vient d'être totalement refondu et rénové, nouveau pont 2.0 entre la municipalité et les citoyens, avec des espaces de dialogue, une newsletter, des démarches e-Administration et e-Services (portail famille, portail bibliothèques)...

**Responsable de la publication :** Nathalie BONSIGNORI  
Service Communication - Ville d'Avignon  
T. 04 90 80 80 55 - Fax : 04 90 80 81 32

**Rédacteur en chef :** Philippe BRIDOUX-MARTINET  
T. 04 90 80 82 62  
philippe.bridoux-martinet@mairie-avignon.com

**Rédaction :** Philippe BRIDOUX-MARTINET

**Photographes :** Christophe AUBRY - Grégory QUITTARD

**Conception graphique, mise en page :** Claude DA MOTTA  
**Impression :** IPS Châteaurenard





## PLAN LOCAL D'URBANISME

# Quel Avignon en 2030 ?

Dans le cadre de la révision du P.L.U. (Plan local d'urbanisme), la Ville a souhaité impliquer les habitants qui peuvent s'exprimer en ligne sur [inventons-avignon-2030.fr](http://inventons-avignon-2030.fr). Une consultation qui prolonge les réunions publiques organisées ces dernières semaines dans les différents quartiers.

**G**ouverner c'est prévoir. Et prévoir c'est anticiper. C'est justement parce que l'agglomération d'Avignon connaît un fort développement depuis quelques années qu'il convient d'en fixer les termes sur un document stratégique, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), qui va bien au delà d'une simple révision d'un P.O.S, et qui fixe les grandes lignes de l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.

Sous l'impulsion de Cécile Helle, la Ville a décidé de réviser ce P.L.U. approuvé en août 2011.

Quel Avignon pour demain ? Quelles seront les zones constructibles et inconstructibles à l'avenir ? Quels seront les zones agricoles et les secteurs industriels ? Où y aura-t-il du logement ? Où y aura-t-il des commerces ? Comment va-t-on circuler demain ? C'est à toutes ces questions que doit répondre ce P.L.U. ré-

visé. Un document qui doit être approuvé en décembre 2018 au conseil municipal. D'ici là, plusieurs étapes se succèdent : une phase de concertation avec les habitants autour de différentes thématiques, un débat autour du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) puis une phase administrative avec une enquête publique. Suite à la délibération cadre du 25 juin 2015 qui a fixé les grands ob-

jectifs de ce P.L.U., trois bureaux d'études ont été désignés : l'un pour l'urbanisme et l'environnement agricole, le deuxième pour la communication participative, le troisième pour les aspects juridiques.

La phase de concertation débute par 4 réunions « lancement de la révision du PLU » : le 20 mai en mairie centre, le 26 mai à la salle Cabrière, le 31 mai à Montfavet et le 7 juin en mairie Nord. Des réunions d'infor-

mation sous forme d'ateliers participatifs qui ont permis aux habitants de mieux appréhender les enjeux de cette révision.

Cette implication de la population se poursuit en ligne où chacun peut s'exprimer afin d'inventer sa ville de demain (lire ci-dessous). De nouvelles réunions sont programmées à la rentrée.

## Exprimez-vous !

Une carte interactive est mise en ligne par la Ville pour recueillir les remarques, suggestions et propositions des habitants et des acteurs locaux. Profitez de cette occasion et inventez collectivement Avignon à l'horizon 2030. Il suffit de vous connecter : [inventons-avignon-2030.fr](http://inventons-avignon-2030.fr) Ajoutez vos idées en glissant un pictogramme sur la carte. Commentez et partagez.

## Qu'est ce qu'un P.L.U. ?

Un plan local d'urbanisme (P.L.U) est un outil de planification qui définit les grands axes et les grandes orientations de demain avec trois idées force : le développement durable (être économe de l'espace et de l'énergie), la cohérence territoriale (Avignon ne pouvant se comprendre qu'en rapport avec son bassin de vie) et l'équilibre entre la qualité de vie et l'attractivité économique. Le P.L.U doit permettre d'assurer le développement de la ville dans le respect de notre patrimoine, de notre environnement et de notre identité.

## Questions à André Attia

### Association Le Petit Paradis Conseiller de quartier centre-ville

#### La Ville engage la révision du PLU. Qu'en attendez-vous ?

« Je souhaite que les réalisations correspondent aux engagements électoraux, notamment en privilégiant les habitants permanents, et la réalisation des petites utopies ; La réunion de concertation du 20 mai à la mairie orientait bien les participants à aller s'exprimer en détail sur le site ».

#### Quels sont les projets qui selon vous engagent l'Avignon de demain ?

« Je pense au tour des remparts, à la ViaRhôna, au renouveau de la place Saint-Didier, à la sécurité des enfants se rendant à l'école à pied ou en vélo ou en trottinette, le tramway et son développement, les bus à haut niveau de service, et leur développement. Il faut également inciter toutes les entreprises et institutions à mentionner les lignes de bus les desservant et le nom de l'arrêt ».

#### Que pensez-vous du Plan de développement des déplacements doux mis en place par la Ville ?

« J'y adhère totalement, transformons résolument l'espace public en espace civique ».



## Culture

### Exposition

# MultipliCITÉ, un parcours inédit autour de Vasarely

Le musée Louis Voulard accueille « En mouvement », une partie des œuvres de l'exposition tryptique de Victor Vasarely présentée simultanément à Avignon, Gordes et Aix-en-Provence.

Une exposition exceptionnelle qui retrace le parcours de cette figure majeure de l'Op Art et de l'art cinétique, qui a choisi la Provence pour réaliser ses projets utopiques d'art social...

**C'**est une exposition qui reflète et perpétue la renommée culturelle de la cité des Papes. Figure de la modernité des années 1960-1970, Victor Vasarely fait partie du panthéon des grands artistes internationaux. Et ce monstre sacré de l'Op Art avait failli installer son centre architectonique - aujourd'hui à Aix-en-Provence - à Avignon. Cette exposition marque donc un triple anniversaire : les 110 ans de la naissance de Victor Vasarely (1906-1997), et les 40 ans du centre architectonique d'Aix-en-Provence et du Musée Vasarely de Pécs, sa ville natale dans le sud de la Hongrie. Elle propose un parcours en trois volets d'Avignon à Gordes et Aix-en-Provence, un triangle au cœur de la Provence, terre d'élection pour son grand projet de diffusion sociale de l'art. C'est la découverte du village de Gordes et du soleil du midi, l'été 1948, qui est à l'origine du lien entre Victor Vasarely et la Provence. Il y acquiert une maison de berger et des bories dans la garrigue et y passera tous ses étés jusqu'en 1990. A l'apogée de sa notoriété, Victor Vasarely conserve la volonté de démocratiser l'art en le déclinant à l'échelle urbaine et en le rendant accessible à tous dans la vie quotidienne. Il concrétise son projet par la création du Musée didactique au château renaissance de Gordes en 1970 et par la construction du centre architectonique à Aix-en-Provence inauguré en 1976, grâce à sa Fondation « bicéphale ». Mécène, il finance la

restauration du château de Gordes, puis le fonctionnement du Musée et la construction du centre architectonique à Aix dans le quartier du Jas de Bouffan en pleine urbanisation, face à la Sainte-Victoire si chère à Cézanne.

#### Un précurseur de l'art numérique

Dans les années 1960-1970, Victor Vasarely incarne la modernité, et la réussite. Il est aussi mécène philanthrope, porté par sa vision d'un « art social, d'un art pour tous » afin de se rapprocher de la « cité polychrome du bonheur ». Cette exposition triptyque rappelle que cet acteur majeur de l'art cinétique et de l'art optique ou Op art a bousculé très tôt les repères traditionnels de l'art. Il a exercé brillamment son « premier métier » de graphiste publicitaire à Paris dans les années 1930 et poursuivi cette activité de façon marginale après guerre. Dès sa formation au Mühely (atelier) à Budapest en 1928-29, émanation hongroise du Bauhaus de Weimar, il nie la figure romantique de l'artiste et toute hiérarchie entre les arts, et s'affirme plasticien à la fin des années 1940. Ce cheminement inédit à travers ses recherches plastiques, de la figuration à l'abstraction, et sa pensée théorique conduisent au projet et à l'histoire de sa Fondation. Le centre architectonique d'Aix-en-Provence, bien que classé Monument historique en 2013, est un lieu de recherches pluridisciplinaires tourné vers l'avenir plutôt qu'un mau-

solée. Son bâtiment dessiné et financé par Vasarely est composé de 16 alvéoles hexagonales abritant 44 intégrations architectoniques. Aujourd'hui, Victor Vasarely apparaît comme précurseur de l'art numérique et de l'art urbain en plein essor. Sa volonté d'intégrer l'art à tous les domaines de la vie contribue au rayonnement mondial de son œuvre.

**Exposition Victor Vasarely**

**2 juin - 2 octobre**

**Musée Voulard « En mouvement »**

**Avignon**

**Fondation Vasarely « L'art pour tous »**

**Aix en Provence**

**Château de Gordes « L'alphabet plastique »**

**Gordes**

## En mouvement

présente 150 œuvres originales de Victor Vasarely (1906-1997), graphiste publicitaire et plasticien, de sa formation au Bauhaus de Budapest en 1928-29 aux années 1980. De nombreux inédits issus de collections particulières instaurent un dialogue entre les collections d'arts décoratifs XVIIIe et XVIIIe et l'univers plastique de Vasarely, entre le répertoire formel classique et l'art cinétique dans l'univers intime d'un hôtel particulier.

# Volley UNSS : Les lycéens de Robert Schuman en haut de l'affiche !



**Les jeunes volleyeurs du lycée  
professionnel  
R. Schuman sont devenus champions de  
France de volley UNSS !  
Le Maire a reçu l'équipe à l'Hôtel de ville,  
mettant en exergue l'excellence de ces  
jeunes au sein d'une filière d'enseignement  
professionnel.**

**J** amais deux sans trois... Après deux finales où ils ont terminé sur la deuxième marche du podium, ils ont atteint le graal sportif en devenant champions de France, guidés par une belle détermination ! Ils, ce sont les volleyeurs de l'association sportive du Campus des sciences et techniques du Lycée professionnel Robert Schuman qui ont remporté, fin avril à Saint-Nazaire (15/13 au Tie break), la finale du championnat de France UNSS de Volley ball face au Lycée Jacques Monod de

Lescar Pau. Une phase finale qui opposait les 12 meilleurs équipes nationales. « L'équipe a vraiment été malmenée et a fait montre d'une grande motivation. Ils n'ont pas tremblé ! », témoigne l'entraîneur Christine Pascale qui, avec le Proviseur Franck Vasse, est particulièrement satisfaite de cette victoire. Une équipe composée de jeunes de 18 à 20 ans, issus des différents quartiers d'Avignon et des environs. Certains vivent en foyer mais n'en sont pas moins déterminés à réussir, tant au niveau spor-

tif que scolaire. Cécile Helle les a reçus en mairie avec Françoise Lichière, conseillère municipale, pour les féliciter de leur exploit sportif. L'occasion pour le Maire de rappeler l'excellence de la filière professionnelle, pas suffisamment valorisée dans notre pays et de mettre en exergue le parcours d'un des jeunes sportifs, qui a obtenu le statut de réfugié le jour où il est devenu champion de France scolaire.

## Ramil Gourba, du Kirghistan à Avignon !

Ramil Gourba vit un rêve éveillé ! Le jeune champion de France (1) est arrivé en Europe en 2013, du Kirghizstan (Asie centrale) où il parlait russe, d'où il a fui avec sa famille issue d'une ethnie (Doungane) minoritaire dans son pays d'origine. Il a obtenu le statut de réfugié le jour de la finale et passera en juin un baccalauréat professionnel électrotechnique. Une belle réussite et un beau signe d'espoir pour toutes celles et ceux issus de milieux défavorisés mais motivés et revendiquant l'égalité des chances. « Les jeunes Avignonnais m'ont de suite bien intégré et je me sens comme un français » confie Ramil.

L'équipe championne de France est composée de 4 joueurs, d'un remplaçant et d'un jeune officiel : Akim Boudehedj ; Anthony Totele ; Thomas Baud ; Ramil Gourba; Clarence Therèse et Joss Allemand.



## La rénovation du gymnase Philippe de Girard inscrite au PPI

600.000 €, c'est le montant de la rénovation du gymnase Philippe de Girard (avec notamment la démolition-reconstruction des vestiaires vétustes) inscrite au PPI. Ce gymnase est mis à disposition de l'AS du lycée professionnel pour les entraînements.

Rappelons que 15,7 M€, soit plus de 10 % des engagements du PPI seront consacrés à la modernisation des équipements publics de proximité. En 2016, outre la rénovation du gymnase Paul Giéra (750 000 € TTC), sont également inscrits la réfection de la piste et la réalisation des tribunes du stade Gillardeaux.

# Expression des groupes politiques

## De l'été 1936 à un été à Avignon 2016 80 ans de congés payés

**Dans l'imaginaire collectif, les mois de juillet et d'août sont synonymes de vacances.**

Une période qui signifie la saison des départs, celui des retrouvailles en famille et entre amis, des voyages et du repos. Pourtant, cette année encore, près de 50 % des Français ne partiront pas en vacances. Pire, 3 millions d'enfants et de jeunes resteront chez eux, soit 25 % de la population des 5-19 ans resteront enfermés dans leur quotidien.

Ces chiffres dévoilent le visage d'une injustice sociale, économique et culturelle qui frappe les plus fragiles ; à Avignon cette proportion est encore plus élevée.

Le droit aux vacances est un investissement éducatif au service du bien vivre ensemble qui valorise ceux qui en bénéficient. C'est un temps d'apaisement individuel qui participe à la construction d'une société elle-même apaisée.

Face à ce constat alarmant, l'équipe municipale a choisi de porter un effort conséquent auprès de tous ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances et a initié depuis l'été 2015 un dispositif inédit :

### « un été à Avignon »

Malgré une baisse importante de la dotation globale de fonctionnement, Madame le maire a décidé pour l'été 2016 d'amplifier cette opération proposant un fonctionnement sur deux mois et une démultiplication dans les quartiers.

Les élus du groupe Front de Gauche soutiennent cette initiative et sont pleinement engagés dans la construction de ce dispositif.

Voilà un bel exemple de réalisation d'un projet ancré à gauche au sein d'une municipalité !

Au niveau national, nous sommes confrontés à un gouvernement qui a renoncé à tous ses engagements progressistes, l'exemple d'Avignon montre bien qu'un chemin existe dès lors que les élus se considèrent au service de tous les Avignonnais avec le souci de porter une attention particulière aux plus démunis.

### Groupe « FRONT DE GAUCHE »

Les conflits nationaux ont une répercussion locale et affectent bon nombre des membres de notre groupe municipal.

Encore une fois, le jeudi 12 mai, une manifestation a pris pour cible les locaux de la Fédération du Parti Socialiste de Vaucluse. Mais un nouveau palier dans l'inacceptable a été franchi puisque les nouvelles dégradations ont été accompagnées cette fois-ci d'une tentative d'intrusion.

Et quelques heures auparavant, c'est la Députée, Michèle Fournier-Armand, qui était victime d'agressions verbales et d'intimidations physiques alors qu'elle avait accepté d'ouvrir la porte de sa permanence à une délégation syndicale.

Nous ne souhaitons pas dans cette tribune de la revue municipale, d'autant que ce n'est pas le lieu d'expression, entrer sur le fond des conflits sociaux. Mais, a contrario, nous considérons que c'est de notre devoir d'élus de la République de rappeler les grands principes qui fondent nos institutions.

En effet, la Démocratie implique le débat et la confrontation d'idées mais pas les destructions, le vandalisme et les intimidations.

Le droit de grève est un droit fondamental et vivre dans un pays où le droit de manifester, de se rassembler, de protester est garanti, constitue une chance formidable. Mais le recours à la violence est inacceptable, et son caractère maintenant systématique, est une atteinte à la Démocratie qui doit nous inquiéter.

Agresser des élus de la République ou dégrader des locaux de Partis politiques, qui sont par essence constitutifs du fonctionnement de notre Démocratie, est inadmissible, injustifié et injustifiable.

Parce que fiers et attachés profondément à ce droit fondamental et à la défense de notre Démocratie, nous, élus du groupe « Ré-inventons Avignon », condamnons avec la plus grande fermeté ces actes et appelons solennellement à l'arrêt des violences.

### Groupe « RÉINVENTONS AVIGNON »

## Commerce : SOS on ferme !

Notre commerce de proximité est au plus mal. Depuis plus de deux ans, nous lançons, avec les commerçants et leurs associations, des cris d'alarme. Hélas, la situation empire. Nous arrivons dans l'intra-muros à près de 20% de boutiques vides. Or, les richesses touristiques de notre ville devraient permettre de mieux nous en sortir, sous réserve d'une action volontariste de la municipalité.

Cette action que nous appelons de nos vœux tient en cinq axes majeurs :

- la sécurité, car notre attractivité en dépend. La rue de la République comme la Place Pie sont défigurées par la mendicité agressive. Extra-muros, des commerces ferment dans des quartiers où il ne fait plus bon se promener le soir ;
- la propreté, des rues comme des façades, pour redonner aux habitants comme aux touristes l'envie de flâner dans la Ville ;
- des animations qu'il faut développer en lien avec les associations de commerçants, sur l'ensemble de l'année ;
- le stationnement, qui est un problème majeur. Ce n'est pas en chassant les automobiles du centre que nous recréerons une attractivité. C'est au contraire en créant de nouvelles possibilités de stationnement avec la gratuité de la première heure que nous attirerons de nouveau les clients ;
- un véritable politique de revitalisation commerciale, en préemptant des fonds de commerce pour éviter qu'ils ne deviennent des nièmes kebabs, et garantir partout une présence des commerces de bouche, des métiers d'art, des bars et restaurants, de tout ce qui fait la vie d'une ville.

Cela suppose aussi de faire revenir à Avignon, notamment intra-muros, du pouvoir d'achat. C'est en rendant Avignon plus attractif, en faisant en sorte que les touristes y restent plus longtemps, en développant le tourisme d'affaires, en maintenant les grandes enseignes, en redonnant une dynamique de l'habitat intra-muros, en redynamisant Montfavet et en redonnant une diversité commerciale dans tous nos quartiers que nous parviendrons à inverser une tendance de plus en plus inquiétante.

### Groupe « AVIGNON DEMAIN »

# AVIGNON EN JUIN, INTENSEMENT

Festival du cor

Venez voir !

Avignon Ville Nature

Rendez-vous aux Jardins

Chemin des canaux

Fête de la musique

Fête du vélo

Victor Vasarely  
en mouvement

Semaine du  
développement durable

Festival Art et Culture

Fête de la pêche

Championnat de France  
de rock acrobatique

Et plus encore sur [avignon.fr](http://avignon.fr)  
et [avignon-tourisme.com](http://avignon-tourisme.com)

Cycle de musique sacrée

Carte blanche au ballet

Prassinos, peintre de Vilar

Trésors cachés du  
musée Calvet

Cinéma sous les étoiles

Avignon au temps  
des Papes

Un jour, Une voix,  
Mario Vargas Llosa

Arts manuels

Exposition photographique  
Thomas Bohl

Marché des producteurs

AVIGNON

[avignon.fr](http://avignon.fr)